

TERMES DE REFERENCE

1. Nature et objectif de la consultance :

Initiative pour la création d'une plateforme de réseau des lauréat.e.s internationaux en particulier sub-saharien.ne.s formé.e.s dans le domaine de la santé au Maroc à l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP)

- **Cible :**

Étudiants originaires des pays d'Afrique Sub-saharienne issus des universités marocaines / Lauréats de l'Ecole Nationale de Santé Publique / Professionnels en santé publique et management de la santé et toutes autres personnes intéressée par la plateforme

2. Le projet de l'OIM pour lequel la consultance contribue : « Favoriser la santé et la protection des migrant(e)s en situation de vulnérabilité au Maroc, Tunisie, Egypte, Libye, Yemen et Soudan » financé par le Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande.

Le Maroc est connu pour être un pays d'immigration estudiantine. Depuis 1998, près de 60000 étudiant-e-s de toutes nationalités confondues sont venus étudier au Maroc, dont environ 35000 ont achevé leur cursus de formation¹. Aujourd'hui, on compte environ 7500 étudiant-e-s d'origine africaine (dans les établissements publics) parmi les étrangers en cours de formation au Maroc.

L'intérêt des étudiant-e-s, originaires des pays d'Afrique sub-saharienne, pour les écoles et les universités marocaines s'explique par la qualité du système éducatif marocain et aussi par le fait que ces pays disposent d'accords de partenariats dans le domaine technique, culturel et scientifique avec le Maroc.

A cet effet, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec l'Ecole Nationale de Santé Publique du Maroc (ENSP) propose d'entreprendre un recensement des compétences africaines lauréates de l'ENSP.

L'objectif général est de recenser les lauréat.e.s de l'ENSP originaires de pays d'Afrique sub-saharienne afin de développer une plateforme web permettant la création d'un réseau de professionnels en santé publique et management de la santé dans une perspective d'échange d'expertise, de diffusion d'informations pertinentes, la mise en place de formations en continue, d'ateliers, de conférences et autres évènements utiles pour dynamiser le réseau et faciliter leur mobilisation et leur mobilité entre les pays du sud.

3. Tâches à effectuer en vertu du présent contrat :

- Mettre en place des ateliers virtuels avec les différentes parties prenantes afin de déterminer les fonctionnalités de la plateforme : définir les missions de la plateforme, composition, mode de gestion et de fonctionnement.

- Mener en collaboration avec les partenaires clés et en particulier avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), un recensement des lauréats(es) formés à l'ENSP en santé publique et management de la santé.
- Identifier et lister les partenaires clés intervenant dans le parcours de formation en santé publique et management de la santé des africains sub-sahariens venant suivre leurs études au Maroc.
- Lister en collaboration avec l'ENSP et les institutions concernées, dans les différents pays impliqués, les potentielles activités pour dynamiser le réseau. A titre d'exemples : les types de formation continue, d'ateliers, de conférences et autres événements utiles pour ces lauréats(es)
- Définir le profil des lauréats(es) : pays d'origine, sexe, âge, niveau d'études, cursus suivi au Maroc, lieu de la formation, diplôme obtenu, date d'obtention, situation professionnelle actuelle, et thèmes de recherche.
- Décrire les canaux pouvant contribuer à la mobilité des compétences recensées entre les différents pays du sud en fonction des besoins identifiés, par les autorités, notamment en matière de santé publique, de santé de famille et santé communautaire, de renforcement du plateau technique des hôpitaux ou de la gestion de programme de santé et d'établissement de la santé.

4. Résultats tangibles et quantifiables du travail confié :

- Une note méthodologique détaillée de la plateforme (définition de la structure et des différentes pages de l'interface)
- Un calendrier détaillé d'exécution du projet avec les jalons,
- Un rapport avec les éléments suivants :
 - Résumé exécutif en français et en anglais,
 - Répertoire des partenaires intervenant dans la formation en santé publique des étudiants de l'Afrique sub-saharienne au Maroc,
 - Descriptifs des lauréats(es) de l'Afrique sub-saharienne diplômés de l'ENSP,
 - Descriptif de la plateforme d'échange entre les participants(es) et les lauréats(es) de l'Afrique sub-saharienne : définir les missions de la plateforme, composition, mode de gestion et de fonctionnement, accès (réseau fermé ou ouvert au grand public), et décrire les canaux pouvant permettre des liens de mobilité et des échanges entre l'ENSP et les lauréats(es) originaires de l'Afrique subsaharienne,
 - Plan d'action définissant les activités à mettre en œuvre pour favoriser la dynamisation de la plateforme, la mobilité et l'échange entre l'ENSP et les lauréats(es) originaires des pays d'Afrique sub-saharienne ainsi qu'avec des partenaires de formation en santé et des organisations sanitaires des pays concernés,
 - Elaboration de la maquette de l'interface.
 - Décrire les canaux pouvant contribuer à la mobilité des compétences recensées entre les différents pays du sud en fonction des besoins identifiés, par les autorités, notamment en matière de santé publique, de santé de famille et santé communautaire de renforcement du plateau technique des hôpitaux ou de la gestion de programme de santé et d'établissement de santé
 - Créer une plateforme pilote sur la base des données collectées et tester son fonctionnement auprès des étudiants de l'ENSP.
 - Créer la version finale de la plateforme qui prenne en compte le ressenti des utilisateurs avec un système de sauvegarde et de restauration.
 - Formuler des recommandations à partir des résultats obtenus pour la création d'une plateforme en ligne, regroupant les lauréats de l'ENSP.

5. Lieu et période de travail :

Sur une période de 3 mois à Rabat, Maroc.

6. Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats :

Les résultats doivent être validés dans un atelier de restitution auquel assisteront les représentants de l'OIM, de l'ENSP, et toutes personnes/institutions jugées utiles.

7. Candidature :

Chaque consultant(e) individuel(le) qui postule devra soumettre à iomrecrute@iom.int en indiquant en objet : « **Initiative pour la création d'un réseau des lauréats(es) internationaux de l'ENSP** » avant le **13/11/2022 à 23 :59** (Heure marocaine).

- Une offre technique et note méthodologique ;
- Une offre financière ;
- Un CV ;
- La preuve de la réalisation de missions similaires.
- Deux personnes de référence

Merci de bien vouloir noter que :

- I. Seuls les dossiers complets seront pris en considération.
- II. Seuls les consultants individuels présélectionnés seront contactés